

*Questions orales*

[Traduction]

Il a été très décevant de constater que l'Alliance de la fonction publique du Canada a rejeté le programme d'incitation à la retraite anticipée que le gouvernement a proposé pour réduire la taille de l'appareil gouvernemental.

• (1450)

Le ministre peut-il garantir aux fonctionnaires que le gouvernement entend toujours traiter de façon équitable ses employés et essayer de parvenir à une entente avec les syndicats, ainsi que minimiser les suppressions d'emplois découlant des compressions de dépenses?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.):** Monsieur le Président, oui, je peux donner ces garanties au député.

Nous allons certainement nous assurer que nos employés sont traités de façon équitable et raisonnable, qu'il s'agisse de ceux qui vont nous quitter à la suite des compressions d'effectifs ou, bien entendu, de ceux qui vont demeurer en poste pour continuer d'offrir un excellent service à la population canadienne.

Permettez-moi également de signaler, monsieur le Président, que je vais rencontrer à nouveau les représentants syndicaux à ce sujet. Je le fais depuis un certain nombre de mois afin de parvenir à un accord acceptable pour les deux parties. Je suis tout à fait disposé à poursuivre le dialogue avec eux.

Cependant, le temps presse. Sous peu, nous devons prendre des décisions à ce sujet dans le cadre du prochain budget.

Pour ce qui est de minimiser les suppressions d'emplois, il est bien entendu que nous réexaminons les programmes et services offerts par le gouvernement fédéral. Notre intention n'est pas simplement de supprimer des emplois pour le plaisir de le faire, mais il est évident que, à la suite des compressions dans les programmes et les services, nous devons réduire les effectifs.

\* \* \*

**LES PROGRAMMES SOCIAUX**

**Mme Diane Ablonczy (Calgary-Nord, Réf.):** Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines semble finalement s'être rendu compte que nous n'avions plus les moyens d'accroître les dépenses sociales. Nous sommes hypothéqués et taxés au maximum.

Pourquoi le ministre ne peut-il pas comprendre que nous pouvons refondre les programmes sociaux sans accroître les dépenses?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, dès le départ, j'ai attiré l'attention de la députée sur la déclaration liminaire que nous avons faite, il y a environ un an, ici même à la Chambre. Nous avons déclaré qu'une des principales raisons qui justifiaient la réforme des programmes sociaux était d'en améliorer le fonctionnement, d'en avoir plus pour notre argent et de le dépenser là où il serait le plus utile.

C'est exactement le but que nous entendons poursuivre. Nous poursuivons la réalisation de cet objectif dans les délais prévus et nous espérons recevoir cet après-midi les idées et propositions du comité de la Chambre des communes. On sait que ce comité a consacré beaucoup de son précieux temps à entendre les propositions des Canadiens. Une fois que nous aurons le rapport en main, nous pourrions nous mettre au travail.

**Mme Diane Ablonczy (Calgary-Nord, Réf.):** Monsieur le Président, il y a seulement une semaine, le ministre aurait déclaré que le gouvernement devait s'occuper de ses problèmes budgétaires avant de pouvoir donner suite à la réforme.

Quand le ministre va-t-il faire preuve de leadership et entamer une véritable réforme des programmes de sécurité sociale au Canada?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, contrairement à la députée, nous croyons qu'il est possible de faire deux choses en même temps. À la différence du Parti réformiste qui semble s'intéresser à une seule question, mon parti peut s'occuper de nombreuses choses en même temps.

Nous avons dit pourtant très clairement que la réforme sociale devait reposer sur un système financier stable et efficace. Il ne s'agit pas là d'un coût suffisant, mais d'un coût nécessaire.

Nous devons réaliser l'un et l'autre ensemble: une bonne réorganisation du budget afin d'assurer la stabilité financière et une bonne réforme des programmes afin de remettre les gens au travail.

\* \* \*

[Français]

**LA VISITE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN**

**M. Philippe Paré (Louis-Hébert, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Manifestement indisposé par la demande du chef de l'opposition officielle de rencontrer le président américain, Bill Clinton, lors de sa visite officielle à Ottawa les 23 et 24 février prochains, le premier ministre s'est objecté à ce que le chef de l'opposition officielle rencontre M. Clinton. Hier, son ministre des Affaires étrangères remettait les pendules à l'heure en déclarant que le gouvernement ne s'objecterait pas à un entretien entre le président américain et le chef de l'opposition officielle.

Le premier ministre peut-il nous indiquer sur la base de quelle règle il s'appuyait, vendredi, pour s'objecter à une telle rencontre? Peut-il également nous indiquer depuis quand un premier ministre canadien dicte à un président américain qui celui-ci peut rencontrer ou pas?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, on m'a posé cette question. Je pensais que c'était une lettre qui m'était adressée, mais ce n'était pas le cas, c'est une lettre qui était adressée au président Clinton.

**Des voix:** Oh, oh!